

Formation Pagaie Couleur Bleue « Rivière Sportive »



Dates et lieux de formation :

- Stage de formation : du 31 juillet au 6 août 2023 à Réotier (Vallée de la Durance)
La journée du 31 juillet sera consacrée au déplacement aller et à l'installation du campement. La journée du 6 août sera consacrée au rangement du campement et au déplacement retour.

Public :

- Licenciés FFCK

Conditions d'inscription :

- Être titulaire de la licence FFCK annuelle
- Être capable d'esquimauter en eau vive

Objectifs de la formation :

- Naviguer en autonomie en rivière de classe III
- Passer d'une démarche de navigation individuelle à la notion de groupe notamment en sécurité.
- Descendre avec sécurité et aisance une rivière de classe III.
- Participer activement à la sécurité préventive et active, jusqu'en classe III.
- Apprécier le niveau d'eau d'une rivière et identifier les principaux dangers objectifs.
- Comprendre l'écosystème d'un milieu aquatique.

Référentiel de certification de la Pagaie Bleue Rivière Sportive :

<https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2020/12/Tableau-BLEU-RIVIÈRE-SPORTIVE-2021.pdf>

Contenus de la formation :

- Navigation sur les différentes rivières de la région (Guil, Guisane, Gyronde, ...)
- Organisation de la sécurité préventive
- Participation à la sécurité active
- Apprentissages techniques spécifiques

Formateurs :

- Thibault BLAISE, DEJEPS CKDA Eau Vive, H2 Pagaies Couleurs Rivière Sportive
- Smaïl MOUHOU, DEJEPS CKDA Eau Vive, H2 Pagaies Couleurs Rivière Sportive

Coût de la formation : 400 €

Comprenant l'hébergement (camping), la restauration (gestion libre), les frais de déplacement (au départ du Grand-Est), les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques.

Envoi du dossier d'inscription :

Le candidat est inscrit par le président de son club

- Date limite d'envoi du dossier : le 12 juin 2023
- Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier à :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE
Email : grandest@ffck.org (et copie : ebaudo@ffck.org)

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription :

- Fiche individuelle d'inscription
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE (ou virement)

Formation Pagaie Couleur Rouge « Rivière Sportive »



Dates et lieux de formation :

- Stage de formation : du 31 juillet au 6 août 2023 à Réotier (Vallée de la Durance)
La journée du 31 juillet sera consacrée au déplacement aller et à l'installation du campement. La journée du 6 août sera consacrée au rangement du campement et au déplacement retour.

Public :

- Licenciés FFCK

Conditions d'inscription :

- Être titulaire de la licence FFCK annuelle
- Être titulaire d'une Pagaie Bleue Eau Vive (ou Rivière Sportive) ou d'une Pagaie Rouge sur une discipline d'eau vive

Objectifs de la formation :

- Naviguer avec anticipation en classe III et franchir avec aisance des passages de classe IV.
- Passer d'une démarche de navigation individuelle à la notion de groupe notamment en sécurité.
- Descendre avec sécurité et aisance une rivière de classe III (passage 4).
- Participer activement à la sécurité préventive et active, jusqu'en classe III (passage 4).
- Apprécier le niveau d'eau d'une rivière et identifier les principaux dangers objectifs.
- Comprendre l'écosystème d'un milieu aquatique.

Référentiel de certification de la Pagaie Rouge Rivière Sportive :

<https://www.ffck.org/wp-content/uploads/2020/12/Tableau-ROUGE-RIVIÈRE-SPORTIVE-2021.pdf>

Formateurs :

- Thibault BLAISE, DEJEPS CKDA Eau Vive, H2 Pagaies Couleurs Rivière Sportive
- Smaïl MOUHOU, DEJEPS CKDA Eau Vive, H2 Pagaies Couleurs Rivière Sportive

Contenus de la formation :

- Navigation sur les différentes rivières de la région (Guil, Guisane, Gyronde, ...)
- Participation au choix des programmes de navigation
- Organisation de la sécurité préventive
- Participation à la sécurité active
- Apprentissages techniques spécifiques

Coût de la formation : 400 €

Comprenant l'hébergement (camping), la restauration (gestion libre), les frais de déplacement (au départ du Grand-Est), les frais de gestion de dossiers et les frais pédagogiques.

Envoi du dossier d'inscription :

Le candidat est inscrit par le président de son club

- Date limite d'envoi du dossier : le 12 juin 2023
- Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier à :
Comité Régional de Canoë Kayak « Grand Est »
Maison Régionale des Sports
13 rue Jean Moulin - BP 70001
54510 TOMBLAINE
Email : grandest@ffck.org (et copie : ebaudu@ffck.org)

Pièces à fournir dans le dossier d'inscription :

- Fiche individuelle d'inscription
- Chèque correspondant au montant des frais d'inscription à l'ordre de CRCKGE (ou virement)

Bulletin d'inscription

Dossier d'inscription à envoyer par email ou courrier **avant le 12 juin 2023** à :

Comité Régional de Canoë Kayak Grand Est
Maison Régionale des Sports - 13 rue Jean Moulin
BP 70001 - 54510 TOMBLAINE
Email : grandest@ffck.org (et copie : ebaudu@ffck.org)

Intitulé de la session de formation : Formation Pagaie Couleur Rivière Sportive

Niveau Pagaie Bleue

Niveau Pagaie Rouge

Stage de formation : 31/07-06/08/2023 – Réotier

Participant :

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ N° de licence : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

N° tél. fixe : _____ N° tél. portable : _____

Email : _____

Pagaie Couleur en Eau Vive : _____

Informations relatives au club :

NOM du club : _____

Signature du président et tampon du club :

Le bulletin doit être dûment rempli, signé et retourné CRCK Grand Est au plus tard 1 mois avant le début de la formation, accompagné du règlement de la formation. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée.

Autorisation parentale de participation (pour les mineurs) :

Je soussigné, _____ (père, mère, tuteur)

Autorise mon fils, ma fille, _____ (nom et prénom du stagiaire)

à participer aux actions de la formation organisées par la Commission Enseignement Formation du Comité Régional de Canoë Kayak Grand Est durant l'année 2023.

Autorise le responsable du stage à faire pratiquer toute intervention chirurgicale ou tout soin jugés nécessaires par le corps médical, ainsi qu'à pouvoir reprendre en charge lui-même l'enfant dans le service hospitalier (ou dans le service médical concerné) à la fin du traitement ou de l'intervention.

Important : veuillez nous signaler les renseignements médicaux s'il y a lieu tels qu'asthme, allergies, ...

N° de sécurité sociale de l'enfant : _____

Personne à prévenir en d'urgence : _____

N° de téléphone (domicile) : _____

N° de téléphone (travail) : _____

Fait à _____ le _____.

Signature du ou des responsables légal(aux) :